



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2312 022

Le 5 janvier 2023

OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des statistiques opérationnelles

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 4 décembre 2023 et visant à obtenir les renseignements suivants :

1. **« Rapports ou documents faisant état d'accidents et/ou d'incidents impliquant des véhicules (individus, entreprises, camions, VTT) et/ou des cyclistes et/ou des piétons sur les segments routiers à moins de 250 m du 692 av de l'hôtel de ville Chandler G0C 1K0 (CPE de Chandler) au cours des 5 dernières années civiles. (Rue Pellegrin, av. de l'Hôtel de Ville ainsi que Monseigneur Ross Est/Ouest) »**

À la suite de l'analyse de ce premier point, nous ne disposons pas de documents tels que des rapports qui font état de manière générale d'accidents et/ou d'incidents survenus à proximité du CPE Chandler, toutefois nous avons comptabilisé **11 collisions** qui sont survenues aux emplacements géographiques indiqués pour la période visée.

2. **« Résumé des infractions routières verbalisées pour les mêmes types de véhicules, au même endroit et la même période. »**

En réponse à ce deuxième point, nous vous transmettons les infractions routières verbalisées que nous avons comptabilisées aux emplacements géographiques indiqués et pour la période visée par votre demande :

- Conduite dangereuse : **1**
- Capacités affaiblies par l'alcool : **2**
- Capacités affaiblies par la drogue : **1**

Nous désirons toutefois émettre une mise en garde à l'effet que les données aux points un et deux ne sont pas exhaustives, puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter le soussigné en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels